



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M<sup>me</sup> la ministre ALLAN propose la première lecture du projet de loi 23 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage sans délai l'élargissement à quatre voies du pont du canal de dérivation de la route provinciale à grande circulation n° 15 pour garantir la sécurité des citoyens manitobains. (R. Harley, D. Leys, A. Sedo et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de la Santé à envisager de revenir sur sa décision de ne pas permettre à un ophtalmologiste d'exercer sa profession à Swan River et à envisager de collaborer avec la collectivité afin de fournir ce service sans délai. (G. Livingstone, Z. Reich, H. Ellingson et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse envisage de cesser de financer l'éducation au moyen de taxes scolaires et d'impôts destinés à l'enseignement prélevés à l'égard de toutes les propriétés au Manitoba, y compris les propriétés commerciales, et qu'il envisage de trouver une source de financement plus équitable, telle que les revenus généraux, en conformité avec l'obligation constitutionnelle de la province du Manitoba de financer l'éducation. (F. Eugel, W. Palmer, S. Gair et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager l'importance d'ouvrir une clinique dans la région de Weston-Brooklands. (D. Lévêque, D. Dorge, C. Salangsang et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de signifier à Parcs Canada l'importance, pour l'économie locale et provinciale, de doter la région du mont Agassiz d'installations récréatives viables et de collaborer avec tous les intervenants, notamment Parcs Canada, afin d'établir un plan visant la création de telles installations accessibles en toute saison dans cette région. (J. Hofer, J. Hofer, P. Wollmann et autres)

M. MARTINDALE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le nom du Collège devienne « Collège universitaire William et Catherine Booth de l'Armée du Salut » et d'apporter les modifications nécessaires à la loi constituant en corporation le Collège. (D. Burke)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'éviter aux contribuables de payer des millions de dollars en cette période économique difficile. (D. Stocks, D. Sherwood and R. Vaillant et autres)

M. DERKACH — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'éviter aux contribuables de payer des millions de dollars en cette période économique difficile. (B. Marshall, B. Bauereiss, K. Nerbas et autres)

M. BOROTSIK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse envisage de cesser de financer l'éducation au moyen de taxes scolaires et d'impôts destinés à l'enseignement prélevés à l'égard de toutes les propriétés au Manitoba, y compris les propriétés commerciales, et qu'il envisage de trouver une source de financement plus équitable, telle que les revenus généraux, en conformité avec l'obligation constitutionnelle de la province du Manitoba de financer l'éducation. (B. Savage, D. Wickstrom, B. Stevenson et autres)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK dépose :

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2010-2011 — Finances;

(Document parlementaire n° 27)

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2010-2011 — Régime de retraite de la fonction publique et autres frais;

(Document parlementaire n° 28)

la réponse à la question écrite n° 16 présentée par M. LAMOUREUX le 23 mars 2010 :

1. La ministre responsable de l'Hydro-Manitoba peut-elle nous dire si une évaluation a été effectuée en ce qui concerne le nombre de milles ou d'acres de forêt boréale qui seraient coupés sur les côtés est et ouest du lac Winnipeg dans l'éventualité où Hydro-Manitoba y construirait une nouvelle ligne électrique et, le cas échéant, peut-elle nous communiquer ces renseignements?

(Document parlementaire n° 29)

---

M. le *ministre* SWAN dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2010-2011 — Justice.

(Document parlementaire n° 30)

---

Pendant la période des questions orales, le président intervient et demande au premier ministre, qui a utilisé les termes « Mr. monkey wrench », de se rétracter.

M. le *premier ministre* SELINGER se rétracte.

---

**Lundi 19 avril 2010**

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD, M<sup>mes</sup> ROWAT et BLADY ainsi que MM. FAURSCHOU et SARAN font des déclarations de député.

---

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 20 déposé le 13 avril 2010. Ainsi, le budget du Conseil exécutif sera examiné à l'Assemblée avant celui du ministère des Services à la famille et de la Consommation.

---

L'Assemblée convient de permettre au leader de l'opposition officielle d'être accompagné de deux membres de son personnel pendant l'examen du budget du Conseil exécutif à l'Assemblée.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

M. PEDERSEN présente les questions écrites (n<sup>os</sup> 17 à 21) qui suivent :

17. lorsqu'on choisira le tracé de la ligne de transport Bipole III, obtiendra-t-on les emprises nécessaires en proposant aux propriétaires fonciers qui sont des particuliers des servitudes ou en achetant leurs biens-fonds? De quelle façon la valeur de ces biens-fonds sera-t-elle déterminée?
18. Hydro-Manitoba a annoncé publiquement qu'elle ne peut pas utiliser l'expropriation comme mesure d'acquisition d'emprises. Le gouvernement du Manitoba expropriera-t-il les biens-fonds privés au nom d'Hydro-Manitoba en vue de la construction de Bipole III si les propriétaires ne parviennent pas à une entente acceptable avec Hydro-Manitoba?
19. Quelle sera la distance minimale entre Bipole III et les résidences, les cours et les fermes d'élevage?
20. Quels sont les critères d'Hydro-Manitoba pour déterminer les effets de Bipole III sur les animaux d'élevage?
21. Quels sont les effets sur les services de téléphonie cellulaire, les systèmes de positionnement global (GPS) et l'équipement électronique qui sont à proximité de Bipole III?

---

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hicke